

# Signalisation lumineuse de sécurité

## Panneaux mobiles de signalisation

### FICHE TECHNIQUE POUR PILES KONSTANT 60, CONSEILS D'UTILISATION ET AUTONOMIES

Vous avez acheté une pile de qualité. Afin de pouvoir l'exploiter au mieux, nous vous conseillons de suivre ce qui suit :

#### 1. Tableau

Lorsque la pile est mise en service, par ex. le 1<sup>er</sup> avril, se reporter au mois d'avril du tableau, qui indique 108 jours avec une lampe type TL à diodes et 62 jours avec une ampoule 5V.85 mA.

Autonomies	
Début	Fin
01/04	17/07

La date du 1/4 est donc portée comme date de mise en service sur l'étiquette de la pile. Dans le cas d'une utilisation ininterrompue, la date d'expiration peut être prévue pour le 17/07 avec une lampe TL à diode et pour le 02/06 avec une ampoule 5V. 85 mA. Ces chiffres sont également portés sur l'étiquette comme date d'expiration prévue. La pile peut ainsi être utilisée à son maximum. Si la pile n'est pas utilisée de façon ininterrompue, la nouvelle date de mise en service doit être portée et la date d'expiration calculée à nouveau, tout en prenant en compte la durée d'utilisation écoulée. Dans ce calcul il faut aussi considérer, comme sur notre exemple, que pour les mois d'avril, mai et juin, la durée de fonctionnement est différente en raison de la température ambiante et des nuits plus courtes.

#### 2. Technique

Cette pile sèche alcaline est une pile spéciale pour lampes de signalisation et sa courbe de décharge est parfaitement régulière, de sorte que l'efficacité d'alerte de la lampe est tout aussi bonne avec une pile presque déchargée qu'avec une pile neuve. C'est aussi la raison pour laquelle la fin de vie de la pile est difficile à mesurer et l'autonomie est le plus facile à contrôler grâce au tableau.

Grâce à l'électrolyte alcaline la pile peut être utilisée dans un très large éventail de température compris entre -20 et +50°C. La fourchette la plus économique et conseillée se situe entre -10 et +40°C. Les autonomies indiquées dans le tableau sont également respectées avec les taux d'humidité les plus courants, compris entre 35 et 85 %. Pour des degrés d'humidité supérieurs ou inférieurs, les pertes de capacité peuvent en outre se situer 5 et 10 %.

#### 3. Capacité de stockage et stockage

La date imprimée sur la pile (par ex. 4/03) indique que la pile doit être mise en service d'ici avril 2003. Si la pile est mise en service après cette date, il faut compter avec des pertes de capacité. La décharge spontanée d'une pile dont les orifices d'aération sont fermés, est très réduite et la perte de capacité n'est que de 5%. Pour cette raison, il est important, dans le cas de non-utilisation prolongée, de remettre le bouchon qui ferme les orifices d'aération.

#### 4. Recyclage

Suite à l'obligation qui nous est faite par le décret 99 -374 du 12 mai 1999 de collecter et recycler les piles qui nous commercialisons, nous avons été amenés à signer un contrat avec la Sté. COREPILE (Collecte et Recyclage des Piles, filière exclusivement dédiée à la collecte et au recyclage des piles et accumulateurs portables). COREPILE assure une prestation complète de collecte et recyclage des piles et accumulateurs usagés pour tous nos clients. Pour cela, il vous suffit de vous enregistrer auprès de COREPILE, les procédures de mise à disposition des bacs et/ou des fûts ainsi que la collecte vous seront expliquées lors de cet appel.

Les coordonnées de COREPILE sont les suivantes :

N° Indigo : 0820 802 820 (prix d'un appel local)  
Ou par fax au : 01.56.90.30.99 ou 0820 890 306 (prix d'un appel local).

#### 5. Fiche technique

Type de pile	: Oxygène atmosphérique (alcaline)
Tension nominale	: 6 Volt
Tension de fonctionnement	: linéaire entre 5.4 et 5.2 Volt
Capacité nominale	: 60 Ah (suivant température et charges, cf. tableau)
Capacité de stockage	: 2 ans
	Pour une température ambiante comprise entre -10 et +25°C (les +30°C ne devraient jamais être dépassés), pour une humidité ambiante de 35 à 85 % et à l'abri des intempéries.
Poids	: 1.15 kg
Toxicité	: sans mercure et sans cadmium.

**SECURITE :**

Ces piles primaires ne doivent pas être rechargées car cela pourrait entraîner un écoulement ou une explosion. Pour la même raison ces piles ne doivent pas être ouvertes ni brûlées.

## AUTONOMIE, VALEURS INDICATIVES KONSTANT 60

- 1) Capacité réelle en Ah
- 2) Durée moyenne journalière d'utilisation en heures
- 3) Température moyenne en °C

### Commentaires

- 1) Capacité effectivement accessible, suivant température et durée d'utilisation
- 2) Durée journalière d'utilisation en heures (période de nuit, pendant laquelle la lampe est allumée)
- 3) Température moyenne du mois au nord de l'Allemagne suivant données des sces.méeteorologiques du Schleswig;

Possibilités de variations d'autonomie dûes aux températures : jusqu'à 30%.